

# OFFRE RÉGIONALE



## L'OFFRE RÉGIONALE

La délégation ANFH Rhône propose une offre diversifiée :

- **Le Plan d'Actions Régional (PAR)** : offre de formation, gratuite ou payante, découlant de la politique validée par les instances territoriales de l'ANFH
- **Le Plan Inter-Etablissements (PIE)** : offre de formation co-construite avec les établissements adhérents financée par le plan de formation des établissements inscrits
- **Des dispositifs d'appui** : accompagnements composés de prestations de service, d'une offre de formation ou d'outils sur une problématique spécifique
- **Des journées, conférences, ateliers**

**Public ciblé :**

Ces prestations sont ouvertes aux établissements adhérents de l'ANFH Rhône : personnel médical et non médical.



### ANFH RHÔNE

75 cours emile zola  
BP 22174  
69603 Villeurbanne cedex

Tel : 04 72 82 13 20

[rhone@anhf.fr](mailto:rhone@anhf.fr)

## L'OFFRE 2017 S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DES ANNÉES PRÉCÉDENTES, ELLE EST TOUTEFOIS MARQUÉE PAR QUELQUES NOUVEAUTÉS :

### • Quatre nouveaux dispositifs d'appui :

- Parcours professionnels, inaptitudes et maintien dans l'emploi (Dispositif PPIME)
- Accompagnement des publics vulnérables vers une meilleure maîtrise des Compétences clés (Dispositif CC)
- Accompagnement à la mise en œuvre des GHT (Dispositif GHT)
- Accompagnement à la mise en place des nouvelles modalités du DPC (Dispositif DPC)

### • Le plan inter-établissements :

- Six nouvelles formations

### • Le plan d'actions régional :

- Renouveau de l'axe professionnalisation de la fonction formation
- Intégration d'une offre spécifique pour les filières techniques et ouvrières

### • Les journées, conférences et ateliers :

- 19 à 27 ateliers programmés
- 5 conférences ou journées
- Evolution de la journée des responsables formation qui devient un séminaire dédié aux responsables formation

### ABRÉVIATIONS :

AT : atelier

DISP : dispositif d'appui

FG : formation dont la pédagogie et les déplacements des agents sont pris en charge par l'ANFH

FP : formation organisée par l'ANFH mais dont les frais sont imputés sur le plan de formation de l'établissement

## LES DISPOSITIFS D'APPUI THÉMATIQUES

### RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS) :



Depuis 2015, l'ANFH Rhône propose un dispositif sur la prévention des risques psychosociaux composé de prestations complémentaires et indépendantes : des formations "Sensibilisation aux risques psychosociaux" et "Encadrement de proximité, comment manager les risques psychosociaux" et une formation action destinée à mettre en place un plan de prévention des RPS.

2017 marque la clôture de ce dispositif. Les derniers accompagnements se terminent. Ce sera alors l'occasion de faire un état des lieux des pratiques et d'envisager les actions à poursuivre pour pérenniser la démarche.

**NOUVEAU**

### PARCOURS PROFESSIONNELS, INAPTITUDES ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI (PPIME) :

Suite à l'étude menée entre 2014 et 2016 en partenariat avec l'ARS, UNIFAF Rhône Alpes (OPCA de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée associative) et l'ANFH Alpes sur les situations d'inaptitudes, l'ANFH Rhône déploie à compter de 2017 son dispositif d'accompagnement sur la gestion des inaptitudes en élargissant à la problématique du maintien dans l'emploi :

- Diffusion de fiches pratiques : réglementation, bonnes pratiques, procédures
- Développement d'une offre de formation et d'accompagnement pour les établissements et leurs agents

**NOUVEAU**

### ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS VULNÉRABLES VERS UNE MEILLEURE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES CLÉS (CC) :

L'accompagnement des personnes les plus vulnérables et nécessitant un accompagnement dans la sécurisation de leur parcours professionnel est une préoccupation récurrente à l'ANFH tant au niveau régional que national. La dé-

légation propose depuis 2011 le dispositif "C possible" en faveur des agents de catégorie C.

A compter de 2017, la délégation déploie une offre complémentaire sur la maîtrise des compétences clés : une journée de sensibilisation, des guides et outils et une offre de formation à destination des établissements et de leurs agents.

COMPÉTENCES  
CLÉS



C POSSIBLE  
L'AMBIANCE ET LE COMPORTEMENT

**NOUVEAU**

### ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN ŒUVRE DES GHT (GHT) :

Dans le cadre de la réforme des Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT), l'ANFH Rhône propose un dispositif pour aider les DRH, et responsables formation à répondre aux exigences des textes réglementaires relatifs aux GHT en matière de formation : journée de sensibilisation, formation-action sur la mise en place de la coordination des plans de formation et formation des responsables de formation des établissements.

Des actions complémentaires pourront étoffer ce dispositif en cours d'année.

**NOUVEAU**

### ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN PLACE DES NOUVELLES MODALITÉS DU DPC (DPC) :



La loi de santé promulguée le 26 janvier 2016 et le décret du 8 juillet 2016 précisent les nouvelles modalités du développement professionnel. La délégation s'attachera tout au long de l'année 2017 à accompagner les établissements sur leur mise en œuvre.

Chacun de ces projets fait ou fera l'objet d'une communication spécifique. Vous pouvez suivre l'avancée des travaux dans l'espace régional du site [www.anfh.fr/rhône](http://www.anfh.fr/rhône).

# LE PLAN INTER-ÉTABLISSEMENTS



## "UNE OFFRE **CO-CONSTRUITE AVEC VOUS**"

### C'EST QUOI ?

La Plan Inter-Etablissements (PIE) est une prestation régionale qui permet la mise en commun des souhaits de formation d'établissements d'un même secteur géographique.

Les formations, généralement « cœur de métier », sont sélectionnées par les établissements et font partie intégrante de leur plan de formation.

**L'ANFH coordonne la mise en œuvre du PIE en assurant :**

- **Le suivi pédagogique :** recueil des besoins, achat en collaboration avec les établissements, contractualisation, suivi des évaluations
- **L'organisation logistique :** composition et planification des groupes, convocation des agents
- **La gestion :** saisie du plan initial, réception et règlement des factures

Les établissements participent à la rédaction des cahiers des charges et le choix des prestataires.

### Pour quels établissements :

Tous les établissements quelle que soit leur taille, leur activité

### Quelles modalités d'organisation des groupes :

2 possibilités :

- Des groupes multi établissements composés selon une proximité géographique ou en interdépartemental
- Des groupes intra établissement, intra direction commune, intra groupement

### QUEL FINANCEMENT ?

- **Frais pédagogiques, déplacements, hébergement et traitement :** Plan de formation de l'établissement au prorata du nombre d'agents participants
- **Repas de midi :** Fonds mutualisés de l'ANFH.

### COMMENT S'INSCRIRE ?

#### S'inscrire sur des groupes multi établissements :

- Participer aux deux réunions annuelles du département en juin et octobre de l'année N pour le plan N+1
- Contacter la délégation en cours d'année pour compléter les groupes existants

#### Organiser des groupes en intra dans son établissement, au sein d'une direction commune ou d'un groupement d'établissements :

- Contacter la délégation





## LES ACTIONS DE FORMATION

- PIE 01** - Accompagnement des personnes âgées démentes
- PIE 02** - Accompagnement des personnes en fin de vie
- PIE 03** - Accompagner en institution : donner de la vie aux actes de tous les jours
- PIE 04** - Accompagner la personne diabétique
- PIE 05** - Accueil téléphonique et physique des familles/ visiteurs : renseigner et orienter
- PIE 06** - Aide à la mobilisation des personnes
- PIE 07** - Bienveillance des personnes accueillies
- PIE 08** - Collaborer efficacement avec les aidants  
🌟 NOUVEAU
- PIE 09** - Comment faire face aux décès soudains
- PIE 10** - Communiquer autrement pour prendre soin
- PIE 11** - Connaître et savoir soigner les problèmes dermatologiques et les plaies de personnes âgées
- PIE 12** - Connaître le vieillissement pour améliorer la prise en charge du résident
- PIE 13** - Contention : un soin réfléchi et adapté (la)
- PIE 14** - Coordination dans le rôle propre infirmier (la)
- PIE 15** - Droits des usagers et responsabilité des professionnels
- PIE 16** - Droits et devoirs du fonctionnaire
- PIE 17** - Elaborer un projet : une affaire de tous  
🌟 NOUVEAU
- PIE 18** - Evaluer et prévenir les risques de dénutrition de la personne dépendante
- PIE 19** - Fonction d'agent de bio nettoyage (la)
- PIE 20** - Fonction linge et linge du résident : le rôle crucial de la lingère
- PIE 21** - Gérer les dossiers retraite des agents de la FPH
- PIE 22** - Infections associées aux soins : une affaire de tous
- PIE 23** - Manutention des charges
- PIE 24** - Personnel non soignant : communication et relation avec les personnes âgées démentes  
🌟 NOUVEAU
- PIE 25** - Prévention des chutes des personnes dépendante
- PIE 26** - Prise en charge de la douleur - sensibilisation
- PIE 27** - Prise en charge de la douleur - perfectionnement
- PIE 28** - Prise en charge des patients atteints d'AVC
- PIE 29** - Prise en charge des personnes âgées présentant des troubles psychiatriques
- PIE 30** - Projet individualisé du résident (le)
- PIE 31** - Réglementation de l'absentéisme au sein des établissements de la Fonction Publique Hospitalière
- PIE 32** - Relèves quotidiennes : un temps d'échanges ciblés (les)
- PIE 33** - Responsabilité de chacun dans la délégation des soins infirmiers  
🌟 NOUVEAU
- PIE 34** - Risques suicidaires chez la personne accueillie
- PIE 35** - Se préparer à la retraite
- PIE 36** - Sécuriser le circuit du médicament
- PIE 37** - Sécurité des personnes, des biens et des bâtiments
- PIE 38** - Sensibilisation à la démarche de développement durable
- PIE 39** - Sexualité des personnes accueillies en institution
- PIE 40** - Statuts et carrières du personnel hospitalier  
🌟 NOUVEAU
- PIE 41** - Temps du repas : un moment de convivialité partagé (le)
- PIE 42** - Travailler la nuit
- PIE 43** - Unité spécifique Alzheimer : construire et mener un atelier thérapeutique
- PIE 44** - Valoriser l'image de la personne âgée  
🌟 NOUVEAU
- PIE 45** - Violence et agressivité

# LE PLAN D' ACTIONS RÉGIONAL



## "UNE OFFRE PROPOSÉE PAR L'ANFH"

### C'EST QUOI ?

Le Plan d'Actions Régional (PAR) propose aux établissements adhérents une offre de formation et des prestations de services en matière de développement des ressources humaines et d'accompagnement des réformes et priorités nationales.

Les thématiques sont validées par les instances au vue des évolutions de la réglementation, des évolutions organisationnelles observées dans les établissements et des évaluations des formations et journées.

L'ANFH assure la promotion, l'organisation, et le suivi de la mise en œuvre des actions.

### Pour quels établissements :

Tous les établissements quelle que soit leur taille, leur activité

### Quelles modalités d'organisation des groupes :

2 possibilités :

- Des groupes multi établissements :
  - Pré planifiés sur lesquels les établissements peuvent s'inscrire.
  - A planifier selon les inscriptions. Les modalités de mise en œuvre dépendent du nombre de stagiaires et de leur profil. La mise en place nécessite que les établissements se préinscrivent.
- Des groupes intra établissement, intra direction commune, intra groupement

### QUEL FINANCEMENT ?

#### Formations multi établissements :

- Formations gratuites : pédagogie, déplacements et hébergement des stagiaires pris en charge par l'ANFH
- Formations payantes : pédagogie, déplacement et hébergement des stagiaires imputés sur le plan de formation des établissements participants

#### Formations intra :

Contactez la délégation pour étudier les différentes modalités :

- Plan de formation de l'établissement
- Appel à projet « Plan d'actions régional » (sur examen de dossier par les instances)
- Plan d'actions régional

#### Dispositifs d'appui thématiques :

Les dispositifs d'appui font l'objet d'une communication spécifique qui précise les conditions de prise en charge.

### COMMENT S'INSCRIRE ?

#### S'inscrire sur des groupes multi établissements :

Inscription en ligne via un lien transmis mensuellement par l'ANFH ou par mail en retournant le bulletin dûment complété.

**Date limite :** un mois et demi avant le début de la formation pré planifiée et tout au long de l'année pour les autres.

Confirmation de la composition des groupes un mois avant la formation

#### Formation intra et dispositifs d'appui thématiques :

Contactez la délégation.



## LES ACTIONS DE FORMATION

### 1. Professionnalisation des acteurs de la formation et du DPC

- FG** - Construire et mettre en œuvre le plan de formation de l'établissement **NOUVEAU**
- FG** - Evaluation des actions de formation **NOUVEAU**
- FG** - D'une problématique terrain à une action de formation : quelle transposition et quelle place pour les nouveaux formats de formation **NOUVEAU**
- FG** - Impliquer les acteurs dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan de formation **NOUVEAU**
- AT** - Les modalités pédagogiques de construction d'un dispositif de tutorat des agents nouvellement recrutés **NOUVEAU**
- DISP DPC** - Dispositif d'accompagnement à la mise en place des nouvelles modalités du DPC **NOUVEAU**

### 2. Gestion des métiers et compétences

- FG** - Construire et animer une démarche de GPMC
- FG** - Intégrer la notion de compétences dans l'entretien
- FG** - Pérenniser sa démarche de GPMC et en exploiter les données au profit de sa politique RH
- FG** - Formation de formateurs internes à la conduite de l'entretien professionnel

### 3. Santé au travail

- DISP** - Dispositif parcours professionnels, inaptitudes et maintien dans l'emploi **NOUVEAU**
- DISP.RPS** - Formation action : Accompagnement à la définition d'une politique de prévention des RPS
- DISP.RPS** - Formation : Encadrement de proximité, comment manager les RPS ?
- DISP.RPS** - Formation : Sensibilisation aux risques psychosociaux

### 4. Sécurisation des parcours professionnels

- DISP CC** - Dispositif compétences clés et sécurisation des parcours des publics vulnérables **NOUVEAU**

### 5. Accompagnement de la promotion professionnelle

- FG** - Formation d'adaptation à l'emploi Adjoints des cadres
- FG** - Formation d'adaptation à l'emploi Assistants médico-administratifs

- FG** - Formation d'adaptation à l'emploi Techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers
- FG** - Préparation concours : Adjoint des cadres / Assistant médico-administratif / Infirmier diplômé / Aide-soignant / Cadre de santé
- FG** - Investir la fonction de tuteur de stage des étudiants paramédicaux et éducatifs en formation LMD **NOUVEAU**

### 6. Professionnalisation métiers

#### Filières médico-sociale et sociale : Handicap et enfance

- FG** - La sanction : quelle place dans la relation éducative aujourd'hui ? **NOUVEAU**
- FG** - Les pathologies psychiques liées aux handicaps et troubles associés : mieux les identifier pour mieux les prendre en compte **NOUVEAU**
- FG** - L'interculturalité dans l'action éducative **NOUVEAU**
- FG** - Amélioration du parcours de soin des personnes handicapées

#### Métiers techniques et logistiques

- FG** - Formation d'adaptation à l'emploi Techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers
- FG** - Evolution de la réglementation achat public **NOUVEAU**
- FP** - SSIAP 1 – 2 : formation initiale, remise à niveau, recyclage **NOUVEAU**

### 7. Accompagnement des réformes : loi de santé

- DISP GHT** - Dispositif d'accompagnement à la mise en œuvre des GHT **NOUVEAU**

### 8. Orientations nationales (ANFH et DGOS)

- FG** - Amélioration de la prise en charge du patient au sein de l'établissement par une gestion des lits efficiente
- FG** - Amélioration du parcours de soin des personnes handicapées
- FG** - Optimisation logistique et circuit d'approvisionnement
- FG** - Prise en charge et accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité sociale

Les formations nationales 2017 feront l'objet d'une communication spécifique et viendront compléter cette liste.

---

## LES JOURNÉES ET ATELIERS

---

### ATELIERS THÉMATIQUES :

- "Découverte de l'ANFH"
- Ateliers du plan inter - juin "Le plan d'actions régional 2018" (un atelier par département)
- Ateliers du plan inter - octobre : thème à définir (un atelier par département)
- Atelier PAR gros établissements "Le plan d'actions régional 2018"
- Atelier gestion gros établissements
- "Les modalités pédagogiques de construction d'un dispositif de tutorat des agents nouvellement recrutés"
- Ateliers VAE (validation des acquis de l'expérience) (un à deux par département)
- Ateliers CFP (congrés de formation professionnelle) (un à deux par département)
- Ateliers DPC

### JOURNÉES, CONFÉRENCES :

- Conférence pour managers sur le management, le travail des seniors, le management intergénérationnel
- Journée de mutualisation sur l'hygiène de vie (sommeil, alimentation...) et travail
- Journée régionale sur les groupements hospitaliers de territoires (GHT)
- Journée de clôture du dispositif sur les risques psychosociaux (RPS)
- Journée de sensibilisation sur les compétences clés et l'accompagnement des publics vulnérables (CC)
- Séminaire des responsables formation

**Ces ateliers, journées et conférences feront l'objet de communications spécifiques.**

---

## LES OUTILS À DISPOSITION DES RESPONSABLES FORMATION

---

### ANFH.FR

#### Pour s'informer

Conçu comme un portail d'information sur les politiques de formation / ressources humaines / compétences des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics, ANFH.fr permet aux internautes d'interagir et d'avoir un accès facile et rapide à de multiples contenus.

### PLATEFORME ACHAT ET ALFRESCO

#### Pour accompagner les achats de prestation de formation et mutualiser les outils d'achat

L'ANFH met à disposition de ses établissements adhérents une plateforme d'achat en ligne pour les aider dans la dématérialisation et la sécurisation de leurs achats de prestations de formation.

ALFRESCO est un outil d'aide mis à disposition par l'ANFH pour conduire ces achats.

### DES GUIDES ET SUPPORTS DE COMMUNICATION

#### Pour informer et comprendre

Dépliants, guides, affiches... l'ANFH édite de nombreux documents d'information qui permettent de mieux comprendre les opportunités de la formation professionnelle tout au long de la vie.

### GESFORM / GESFORM GPMC / GESPLAN

#### Pour gérer la formation et le suivi du développement des compétences des agents

GESFORM permet de gérer l'ensemble du processus de formation professionnelle.

Le module GESFORM GPMC répond aux préconisations du ministère de la santé et offre de nombreuses fonctionnalités. L'application GESPLAN, réservé aux établissements dont l'effectif est inférieur à 100 agents, permet aux responsables formation de gérer les plans de formation.